VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE ETENDUE DE TERRE ET AUSSI CINQUANTE-NEUF

Splendides Lots de Terre

DANS LE SIXIEME DISTRICT

Au Plus Haut Enchérisseur et Sans Estimation.

Osborn H. Stark, administrateur, vs William H. Howcott.

No 74,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR.—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi il sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 25 avril 1906, jugement signé en pleine Cour le 26 avril 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Huit certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 147 de Burthevills, borné par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), les rues Breslau (maintenant Sud Robertson), Victor (maintenant Magnolia) et Bloomingdale, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 16, le lot No 10 formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Breslau.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'ilet No 112 de Burthevilie, borné par les rues Léonce (maintenant Clara), Victor (maintenant Magnolia), Edmond (maintenant Calhoun) et la ligne de Foucher; lesdits lots font face à la rue Leonce, moins cette portion ci-devant saisie et vendue par la "Barber Asphalt Paving Co."

3° Treize certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 113 de Burthevills désignés par les Nos 1 à 13 borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Léonce (maintenant Clara), Henry (maintenant Willow) et Bloomingdale comprenant tout l'ilet.

4° Douze certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 114 de Burthevilie désignés par les numéros 11 à 22 inclusivement, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant Avenue Palmer), les rues Edmond (maintenant Calhoun), Leonce (maintenant Clara) et Henry (maintenant Willow). ledit lot No 11 fait face à la rue Henry, les lots numéros 12 à 21 inclusivement font face à l'Avenue Henry Clay et le lot numéro 22 fait face à la rue Leonce.

5° Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet numéro 115 de Burthevills, borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun), Henry (maintenant Willow) Leonce (maintenant Clara) et la ligne Foucher, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 14, 15 et 16. Les lots numéros 1, 2, 3 font face à la rue Henry et lots 14, 15, 16 font face à la rue Leonce.

9° Une certaine portion de terre, située dans le sixième district de cette ville, connue comme le Lawrason Tract, désigné d'après un croquis d'arpentage comme une portion de terre comprenant l'arrière portion de Bloomingdale ladite portion de terre mesure d'après edit croquis d'arpentage 271 pieds de la ligne supérieure de Bloomingdale à la ligne inférieure de Bloomingdale à un point on la rue St. te abouti par 1,920 pieds de profondeur.

10° La propriété connue comme la "O'Connell Property", située dans le sixième district de cette ville, laquelle propriété se compose des lots numéros 156 à 171 inclusivement sur la ligne inférieure de la rue State, dans Bloomingdale. Le lot 156 mesure 50 pieds de face à la rue State, 110 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro 155, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot numéro 157. Le lot No 157 mesure 50 pieds de face à la rue State, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 156 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 158. le lot No 158 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 159 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 157. le lot No 159 mesure 50 pieds de face à la rue State, 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot 158 et 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 160; le lot No 160 mesure 50 pieds de face à la rue State 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 159 et 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 161; le lot No 161 mesure 50 pieds de face à la rue State 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 160 et 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot 162; le lot numéro 162 mesure 50 pieds de face à la rue State 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 161 et 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 163; le lot numéro 163 mesure 50 pieds de face à la rue State 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 162 et 102 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 164. le lot No 164 mesure 50 pieds de face à la rue State 102 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot numéro 163 et 101 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro 165; le lot numéro 165 mesure 50 pieds de face à la rue State 101 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot numéro 164 et 100 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du lot numéro 166; le lot numéro 166 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 100 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 165 et 99 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 167. le lot No 167 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 99 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 166 et 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 168. le lot No 168 mesure 50 pieds de face sur la rue State par 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 167 et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 169. le lot numéro 169 mesure 50 pieds de face sur la rue State et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 168 et 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 170. le lot numéro 170 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 169 et 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 171. le lot numéro 171 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne numéro 170 et 94 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté du bois du district sur la ligne divisant la dite propriété du "Lawrason Tract".

15° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet compris par les rues Arabella, Joseph, Perrier et Prytanée désigné par le numéro 1 de l'ilet 43 de Hurstville lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an, payable annuellement; garantie par lien et hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE LOTS DE TERRE CHOISIS

Dans le Troisième District,

Dans le carré d'ilet borné par les rues MIRO, TONTI, MANDEVILLE et ESPAGNE.

SUCCESSION DE LEWIS BURWELL WILLIS.

No 75,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division C, daté le 1er mai 1906, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six dans l'ilet No 2071 (anciennement No 1170), borné par les rues Miro (anciennement Liberale), Tonti (anciennement Force), Mandeville et Espagne, mesurant d'après un croquis d'arpentage de Edgar Pilié, daté le 21 février 1906 comme suit:

Le lot numéro un mesure vingt neuf pieds quatre pouces (29 pieds 4 pouces) de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Miro (anciennement Liberale) de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Miro (anciennement Libérale) et Mandeville. lesdits numéros dix neuf à vingt trois inclusivement mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds, le lot numéro vingt quatre mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Miro (anciennement Liberale) dont il forme le coin. Les lots numéros vingt cinq et vingt six mesurant trente quatre pieds six pouces chacun sur la rue Miro (anciennement Liberale) sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire public aux frais des acquéreurs.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Roussel.

No 78,292—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau et Bourse 239 rue Bourbon, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Indépendante de Huard, No 239 rue Bourbon, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté Nouvelle-Orléans, le 12 avril 1906, rendu dans l'affaire de la ci-dessus intitulée et numérotée succession et pour son compte, les propriétés foncières ci après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1023, borné par les rues Mandeville, Grant (autrefois Galvez) Célestine (maintenant Johnson) et Marigny, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant William J. Formento, notaire.

AUG. HUARD

Encanteur indépendant.

Albert Voorhies, avocat.

15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Graines de Coton! Graines de Coton!

A L'ENCAN

Lundi, le 14 Mai 1906

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—à 11 heures a.m., à la tête de la rue Marigny. "Tract" No 2, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu

Un "Carload" de graines de coton, 30,000 livres, plus ou moins, char No 69,890, expédié par J. L. Davis, Randolph, Lne.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison.

10mai—10 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

2 Splendides Lots

A l'encoignure des rues Lapeyrouse et Prieur.

Tombe de la Société

Dans le Cimetière Girod.

A l'encan, JEUDI, le 24 mai 1906

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci dessus, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de William C. Robinson vs La "Lutheran Benevolent Society No 2", Dossier No 78,789, la propriété ci-après décrite sera vendue—

1° La tombe de la Société dans le cimetière Girod.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet B, lequel est borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Roman et Prieur, les dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 et mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Lapeyrouse par 103 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 2 formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Prieur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois servant comme une église.

Termes et conditions—Pour la tombe, comptant. Pour la propriété, un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 7 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, les acquéreurs assumant en plus de leur enchère les taxes pour l'année 1906, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

La plus grande offre spéculative de la saison.

La magnifique bâtisse en briques à 3 étages, connue comme le No 635 rue Baronne, entre les rues Girod et Lafayette.

Dans l'ilet avec améliorations projetées d'un demi-million de dollars: près du Nouveau Théâtre Fourton et du Jardin d'hiver de Brooks.

MERCREDI, LE 6 JUIN 1906, A MIDI,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 à 229 rue Baronne, Stall No Un.

Succession de Mme Marie Martha Favre, Veuve de George Maritche.

No 77,943—Cour Civile de District, Division B.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 1er mai 1906, je vendrai, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 6 juin, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Girod, Lafayette et Dryades et désigné par la lettre C sur un plan et devis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 15 décembre 1863, annexé à un acte d'hypothèque par ———— Rondanez à John Belme, passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 22 décembre 1866, et mesurant d'après cela, en mesure américaine vingt et un pieds, deux pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, et soixante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit à une allée de trois pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Girod par une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes entre lignes parallèles; ladite allée étant en commun à la ci dessus mentionnée propriété et autres, aboutissant ci-dessus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transféré au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1906. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour au moment de l'adjudication et ne devant avoir droit aux loyers de ladite propriété seulement à partir du passage de l'acte d'achat, l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

137 rue Carondelet. Phone Main 2967 R

6 mai—6 13 20 27—juin 3 6

John P. LeBesque.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

UNE GRANDE OCCASION POUR SPECULATEURS: PROPRIETES DANS LE QUATRIEME DISTRICT "GARDEN DISTRICT".

Le Cottage Double, 500-504 rue Troisième, à l'encoignure Rousseau;

Le Cottage Simple, 2609 rue Rousseau;

Le Cottage Double, 2609-2611 rue Rousseau.

IL SERA VENDU à l'encan, à la (Nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne— MERCREDI, LE 16 MAI 1906.

JAMES J. RILEY ET ALS. VS IRENE DELESDERNIER ET ALS.

No 77,348—Cour Civile de District—Division A.

PAR JOHN P. LEBESQUE, Encanteur—En vertu d'un jugement en partage final en ceci signé le 5me jour de janvier 1906 et d'un ordre supplémentaire de la date du 5 février 1906 les deux dans l'affaire ci-dessus nommée, Par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, et aussi d'un ordre signé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, de ladite Cour Civile de district le 16 février 1906 dans la succession de Mme Richard Riley No 67,221 du dossier de ladite Cour.

Je vendrai à l'enchère publique à la (nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, avantages, etc., en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton (maintenant St Thomas) à l'encoignure des rues Troisième et Rousseau 35 pieds plus ou moins, de façade à la rue Troisième sur une profondeur et façade à la rue Rousseau de 63 pieds et 6 pouces, plus ou moins, acquis par Richard Riley de John A. Devaney, par acte pardevant W. J. Castell, anciennement notaire, le 22 juin 1870, livre des transferts 97 folio 740.

RICHARD P. RILEY ET ALS VS IRENE DELESDERNIER ET ALS.

No 73,067—Cour Civile de District—Division B.

PAR JOHN P. LEBESQUE, Encanteur—En vertu d'un jugement final en partage signé le 15 janvier 1906, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et d'un ordre supplémentaire signé le 15 février 1906, les deux dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et en vertu aussi d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E de ladite Cour Civile de District, signé le 16 février 1906 dans la succession de Mme Richard Riley No 67,221 du dossier de ladite Cour.

Je vendrai à l'enchère publique, à la (Nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un lot de terre en cette ville avec toutes les bâtisses, améliorations, avantages, etc., portant les numéros municipaux 2609 (maison simple) et 2609-2611 (maison double) rue Rousseau, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Troisième, Quatrième et Fulton (maintenant rue St Thomas) désigné comme lot No 12 sur un plan par H. Grant, voyer de ville, le 1er février 1843, et étant une portion de l'ilet No 11 sur le plan original du Faubourg Livandais, dressé par B. Buisson, le 5 mars 1832, ledit lot mesurant (en mesure américaine) 31 pieds 9 pouces, plus ou moins, de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 103 pieds 5 pouces 5 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté vers la rue Quatrième par le lot No 13 sur ledit plan.

CONDITIONS—Sur toutes les propriétés ci-dessus, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur daté le jour de l'adjudication, payables respectivement en un et deux ans de leur date avec 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement; lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur, en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bos. Bonen, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant les honoraires d'avocats, en cas de procès pour la collection des dits billets, le transfert de l'assurance, etc.

FRANK McGLOIN, avocat.

15 av—15 22 29—mai 6 13 16

JOHN P. LEBESQUE, encanteur.

912 avenue Jackson.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No 721 rue Robert.

PAR ALBERT PAUL—JEUDI, le 7 juin 1906, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 30 avril 1906, pour le compte de la succession de M. et Mme Geo. A. Zahn, il sera vendu à l'encan, à savoir. Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Upperline, Laurel et Constance, désigné comme lot 9, et mesurant 25 pieds de face à la rue Robert par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le cottage est bien subdivisé. Conditions—Comptant. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. A. Tichenor, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et déposer 10 0|0 au moment de la vente.

John D. Nix, avocat pour le demandeur.

Geo. W. Kendall, avocat pour le défendeur.

2 mai—2 6 13 20 27—juin 3 7

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Simple,

2336 rue Milan, à l'encoignure Howard.

Dans la succession de Mme Mary C. Albert, femme de John B. Hereford.

No 76,468—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Divison A.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs—bureau No 342 rue Carondelet, JEUDI, le 24 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 17 avril 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et adressé à Cicero A. Ramsey, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ilet No 562 borné par les rues Milan, S. Liberté (autrefois Green) Berlin et Howard (autrefois St George) lequel dit lot est désigné par le No treize (13) sur un plan fait par D. N. Brosnan, député voyer de ville, le 6e jour de novembre 1891, lequel dit plan est annexé à un acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire, daté le 6 juin 1895, d'après lequel ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Milan par cent vingt (120') de profondeur et formant l'encoignure des rues Milan et Howard, (autrefois St George).

Etant la même propriété qui fut acquise par le descendant par achat de Mme Mary Suzan Schultz, femme d'Alcide Albert par acte pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, le 30me jour d'août 1904, enregistré dans le livre des transferts 194, folio 701. Aussi une autre portion de terre contigu au lot No treize (13) étant partie du lot No quatorze (14), d'après ledit plan et mesurant quinze (15) de face à la rue Milan par une profondeur de cent vingt (120') pieds entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par le descendant par achat de Mme Mary Susan Schultz, femme d'Alcide Albert, par acte pardevant Charles B. Upton, notaire, le 13me jour de septembre 1899, enregistré dans le livre des transferts 171, folio 696.

Les propriétés ci-dessus devant être vendues ensembles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré, avec barrière en fer, hangar, etc., connues comme le No municipal 2336 rue Milan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant et payant pour les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1906, et payant pour l'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

John D. Nix, avocat.

22 av—22 29—mai 6 13 20 24

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion sans précédent

Pour s'embarquer dans une affaire bien établie. Toute la propriété foncière, machine, effets mobiliers, installations, comptes courants, securités, etc., de la bien connue "Boland, Gschwind Co. Ltd".

Voyez le plan à la Bourse.

Thomas Killeen vs "Boland, Gschwind Co. Ltd". No 77,901, Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 24 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement signé le 9 avril 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Ces certaines portions de terre dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St Thomas, Terpsichore et Chippewa, dans le premier district de cette ville, lesquelles Boland Gschwind Co. Lt'd ont acquis de Haubtman et Loeb Co. Lt'd, et mesurant comme suit:

Cent trois pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Melpomène, étant la façade entière de l'ilet sur ladite rue, entre les rues St Thomas et Chippewa, une profondeur et façade sur la rue St Thomas de cent quatre vingt onze pieds deux pouces et trois lignes, une profondeur et façade sur la rue Chippewa de cent soixante quatorze pieds neuf pouces et mesurant sur une ligne de base au travers de l'ilet de cent soixante et onze pieds et deux pouces et cinq lignes, aussi une langue ou portion de terre contigue à la portion de terre ci-dessus décrite, mesurant 12 pieds de face à la rue Chippewa, 52 pieds de face à la rue St Thomas et 187 pieds 8 pouces 2 lignes au travers de l'ilet sur le côté vers la rue Terpsichore, le tout d'après deux certains plans d'arpentage faits par Kirkland et Théard, daté le 19 mars et 25 avril 1901 respectivement et annexé à un acte d'achat par Boland, Gschwind Co Ltd en ceci après référé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., sur ladite portion de terre et aussi avec le droit de servitude de voie pardessus et sur la portion restante dudit ilet dans le but de maintenir la voie ferrée avec chrra comme une voie ferrée avec tourniquet.

Etant la même propriété acquise par Boland Gschwind Co., Ltd., par deux actes d'achat pardevant Bernard Titche, notaire le 28 mars et avril le 25 1901 respectivement, et enregistré dans le livre des transferts 182, folio 326 et 328. La propriété ci-dessus comprenant une immense et magnifique fabrique couvrant les trois cinquième de l'ilet et est équipé avec des machines de valeur, de grandes boutiques de travail, immenses entrepots, de grande bureaux, avec un massife caveau de sureté à deux étages, et la fabrique a toutes les installations nécessaires pour une si grande et si vaste entreprises.

La propriété a des rails avec tourniquet et possède tous les avantages d'une splendide localité pour faire les affaires. Aussi machine, effets mobiliers, attirails, comptes de sécurité, meubles de bureau et installations et tous les articles dont on se sert dans leur genre d'affaires.

La propriété foncière sera offerte séparément des machines et installations. Les machines et installations et propriété mobilière et comptes seront offerts en lots séparés et si des enchères seront obtenues la dessus, et alors la propriété exclusive des livres, comptes et sécurités négociables en un lot, on comme un tout et la propriété sera adjugé pour la plus haute et meilleure enchère et au plus haut et meilleur enchérisseur.

Conditions. Tous les effets mobiliers et propriété personnelle sera vendue pour du comptant et la propriété foncière en termes d'un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un (1) et deux (2) ans. Le paiement différé devant porter six pour cent (6 0|0) d'intérêt par ans, et devant être garanti par hypothèque, contenant toutes les clauses usuellement contenues par hypothèque dans la ville de la Nouvelle Orléans.

L'acte de vente pardevant G. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22, 29—mai 6, 13, 20, 24.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—IN—

PLACEMENTS PRODUCTIFS

—DANS—

Encoignures Bien Situées POUR les AFFAIRES

Cottages Simples et Doubles, Quatrième et Cinquième Districts

Et le Stock de Marchandises Contenu dans le Magasin,

COIN ELMIRE ET ALIX.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er mai 1906 et signé le 7 mai 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mme Christina Nies, Vve de Philip Haag et femme décédée de Maximilian Hambacher, No 76,014 du dossier de la susdite Cour, dans la succession de Maximilian Hambacher, No 78,406 du dossier de la susdite Cour, et dans l'affaire de Louise Hambacher et als vs la mineure Barbara Hambacher et al., No 79,059 du dossier de la susdite Cour consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage No 3209 rue Annonciation, retiré du trottoir contenant cinq chambres etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laure, Harmonie et Plaisant, désigné comme lot No 6 sur un plan de F. N. Tourné, le 22 octobre 1857, déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage à un étage en bois No 3213 rue Annonciation, contenant trois chambres etc., sur une certaine portion de terre située dans le même district et ilet (quatrième district), dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Harmonie et Pleasant et contigu au lot ci dessus décrit, étant la moitié la plus près de la rue Harmonie, d'un lot de terre désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesurant 15 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le payant cottage double en bois à un étage Nos 459 et 461 rue Joséphine contenant trois chambres, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et Adèle, désigné par le No 7 sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, lequel lot est le fond des lots Nos 1 et 2 dudit plan et mesurant 39 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

4° La bonne encoignure d'affaires Nos 3001 et 3003 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Septième, comprenant la bâtisse double en bois à un étage, contenant magasin à l'encoignure et six autres chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 42, lequel est borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième sur un plan fait par Allou d'Hémécourt le 23me jour de septembre 1840, et déposé comme plan No 72 dans le livre des plans de F. Grima, ancien notaire. Ledit lot est désigné par le No 1 et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Annonciation et Septième, mesure américaine.

5° Le beau cottage double en bois à un étage Nos 3007 et 3009 rue Annonciation contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 42, lequel est borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième sur un plan fait par Allou D'Hémécourt le 23me jour de septembre 1840, et déposé comme plan No 72 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire. Le dit lot est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation par une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles. Toutes les propriétés ci-dessus se trouvent sur ou près des lignes de char et en bonne localité pour placement.

6° La splendide encoignure d'affaires No 346 rue Elmire, à l'encoignure de la rue Alix, bien connue comme l'établissement d'épiceries ainsi du défunt Max Hambacher. Les améliorations comprenant une excellente et bien construite grande bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin, vestibule, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, vestibule, huit chambres et chambre à bain au premier étage sur un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'étendue de terre connue comme "The Brooklyn Warehouse Company Property" et désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 9, lequel est compris entre les avenues Elmire et Pacifique et les rues Alix et Peter (maintenant avenue Pélican) d'après le plan de ladite étendue, de terre fait par W. T. Thompson, voyer, le 7 mars 1849, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre formant l'encoignure de l'avenue Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces 1 pouce de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes parallèles.

7° Le fonds de magasin, marchandises groceries, vins, liqueurs et la clientèle du commerce de groceries et buvette, en block, géré par le défunt Maximilian Hambacher, à l'encoignure de l'avenue Elmire et la rue Alix, en cette ville, d'après l'inventaire enregistré. Le stock, etc., comme il est dit, sera vendu en block, ensemble avec la propriété ci-dessus sixièmement décrite.

8° Le cottage double en bois à un étage avec mansarde Nos 342-346 rue Elmire, contenant trois chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 9 (maintenant ilet No 41), borné par les avenues Pacifique, Elmire et Pélican (autrefois rue Peter) et la rue Alix et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de W. B. Thompson, ci dessus référé, et d'un plan particulier dudit ilet par Hayden & Schlarbun.

9° Le magnifique cottage double en bois à un étage Nos 628 et 630 avenue Elmire retiré du trottoir avec un grillage en fer sur le devant, contenant cinq chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, dans le Cinquième District de cette ville composée des portions des lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet No 16 (maintenant No 114) borné par les avenues Elmire, Pacifique et Opelousas (autrefois rue Market) et la rue Eveline et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Elmire par une profondeur de 137 pieds 8 pouces entre lignes parallèles sur une rue pavé avec de l'asphalt, dans un bon voisinage et un placement sauf et productif.

10° L'excellente encoignure pour commerce Nos 401-403 rue Elmire, encoignure de la rue Alix, comprenant la bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin au coin, vestibule sur le côté, avec deux chambres dans le fond, et quatre chambres au premier étage, sur un certain lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 25 dans l'ilet 79, comprenant les rues Elmire, Chestnut, maintenant Belleville, Alix et Eliza sur un plan de L. H. Pilié, daté le 18 sept. 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Elmire sur 120 pieds de face et profondeur à la rue Alix.

Cette propriété paiera comme un placement et est dans une bonne localité.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1906, andessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. E. O'Connor, notaire aux frais des acquéreurs.

John P. Sullivan, avocat pour le demandeur.

E. Rightor, avocat pour le défendeur.

Arthur Landry, avocat pour le tuteur.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 14

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage Atlantic City.

100 chambres — Rooms — Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et vertu d'un ordre de l'Honorable Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 avril 1906, dans l'affaire intitulée succession de John E. Huffman, dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI, le 24 mai, à midi, les ci après propriétés foncières

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, S. Liberté et l'avenue Clay. les dits lots sont désignés par les numéros 11, 12 et 13 sur un plan fait par C. Milo Williams, député-voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Les dits lots sont contigus et ont chacun une façade de 29' 11" 5" à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6" dans le fond. Le lot No 11 a une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 2" et une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 12 de 136' 6" 3"; le lot No 12 a une profondeur sur ladite ligne de côté le divisant du lot 11 de 136' 6" 3" et une profondeur sur la ligne de côté le divisant le lot 12 dudit lot 13 de 137' 3" 4"; le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 12 de 137' 3" 4" et une profondeur sur la ligne la plus près de la rue S. Liberté de 138' 0" 5".

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en un cottage résidence contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; bâtisse à deux étages dans le fond contenant écurie et deux chambres à coucher, allée pour voiture, eau du fleuve. La maison est équipée pour le gaz et l'électricité.

2° Trois certains lots de terre dans le même district, dans l'ilet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus et sont numérotés 20, 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

3° Trois certains lots de terre avec toutes améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jéna, Freret, Howard et Cadix, désignés par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30 de face à la rue Jéna par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et par le numéro 24 mesurant 30 pieds de face à la Freret par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 est contigu aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 de l'encoignure des rues Jéna et Freret; le lot No 24 commençant à une distance de 120 de l'encoignure des rues Jena et Freret.

4° Cinq certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon; les dits lots étant désignés comme les lots Nos 14 à 18 tout deux inclusivement, contigus l'un à l'autre et mesurant, à savoir: le lot No 14 formant l'encoignure des rues Howard et Jena et mesurant 30 de face à la rue Jena par 100 de profondeur; les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

5° Treize certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'ilet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire daté le 13 novembre 1903, comme suit: Les lots 1 à 4 tous deux inclusivement; lots 13 à 20 tous deux inclusivement et lot No 23. Lots 1 à 4, tous deux inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton; les lots 13 à 20 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds; le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove; le lot 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de 115 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un et deux ans, avec 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement. Les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat requis devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur. Bureau No 318 rue Baronne.

22 av—22 29—mai 6 13 20 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages double désirable et lots pour bâtir.

Le cottage double, 537 et 539 rue Rocheblave.

Entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Le joli cottage double, 2308 et 2310 avenue Tulane.

Entre les rues Miro et Tonti.

Le bon lot à bâtir, rue Banks, à l'encoignure de la rue Gayoso, 35 par 100 pieds.

Le lot à bâtir, rue Banks, entre les rues Gayoso et Dupré, (ilet rue Palmyre).

Mme Thomas J. McTague vs Thomas McTague et als.

No 78,559—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur, bureaux 134 rue Carondelet, JEUDI, le 31 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1906 et signé le 26 avril 1906 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Gravier, l'avenue Tulane et la rue Dorgenois, laquelle portion de terre formant partie du lot No 34, sur un plan déposé en l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rocheblave, par 90 pieds 5 pouces de profondeur, plus ou moins entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double, désigné par les Nos 537 et 539 rue Rocheblave.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Miro, Galvez et Tonti, mesurant 33 pieds 3 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot est composé du tout du lot 24 et une portion du lot 25, comme il est démontré sur un plan par Arthur De Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870, et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville comme plan No 29 des livres de plan No 7. Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette sous une barrière en fer et est désigné par les Nos 2308 et 2310 avenue Tulane.

3° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 154, borné par les rues Gayoso, Palmyre, Dupré et Banks, désigné comme lot 7 sur un plan annexé à un acte de vente à Thomas J. McTague, pardevant Frederick Zengel, de la date du 8 août 1896, d'après lequel plan ledit lot mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Banks par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds 6 pouces, formant l'encoignure des rues Banks et Gayoso.

4° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans le même ilet que la propriété troisièmement décrite, désigné comme lot No 8, sur le susdit plan, annexé à un acte pardevant F. Zengel, notaire, daté le 8 août 1896 et mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds et 6 pouces.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1906 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais des acquéreurs.

29 avril—29 - mai 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Veuve Jos Dubuc.

Résidence Substantielle en Briques et en Bois à deux Etages.

No 1126 avenue Esplanade

A l'Encan JEUDI, le 24 mai 1906 à midi

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de veuve Jos Dubuc, dossier No 78,921, ledit ordre daté le 20 avril 1906 et adressé à Jos L. Onorato, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 24 mai, les propriétés foncières suivantes, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 103, borné par l'avenue Esplanade, les rues Quartier, Rampart et St Claude, et mesurant comme suit, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, commençant à une distance de cent soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes (131' 11" 2") de l'encoignure de l'avenue Esplanade et la rue Rempart ayant cinquante trois pieds trois pouces et trois lignes (53' 3" 3") de face à l'avenue Esplanade par une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St Claude et perpendiculaire à ladite avenue Esplanade, cinquante neuf pieds onze pouces (59' 11") de là se rétrécissant sur une ligne perpendiculaire à la rue St Claude vingt pieds (20') de là à une deuxième profondeur sur la ligne parallèle avec la rue St Claude, vingt quatre pieds (24') de là s'élargissant sur une ligne perpendiculaire à la rue St Claude, huit pieds (8'), delà, une troisième profondeur, parallèle avec la rue St Claude de trente-neuf pieds onze pouces (39' 11") et delà sur une ligne premier du fond perpendiculaire à la rue St Claude soixante seize pieds un pouce et six lignes (76' 1" 6") delà sur une ligne courant oblique vers la rue Remparts trois pieds un pouce (3' 1") et delà sur une deuxième ligne de fond perpendiculaire à la rue Remparts trois pieds neuf pouces et deux lignes (3' 9" 2") et delà sur l'autre ligne de côté sur une ligne parallèle avec la rue Rempart et courant vers l'avenue Esplanade trente huit pieds quatre pouces trois lignes (38' 4" 3"), de là se rétrécissant à un angle droit avec ladite dernière ligne trente quatre pieds onze pouces (34' 11"), de là à un angle droit sur une ligne courant vers l'avenue Esplanade de six pieds (6'), de là se rétrécissant à un angle droit deux pieds (2'), et de là sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Esplanade et courant à ladite rue quatre vingt six pieds (86') au point du commencement, ladite portion de terre étant également distante quatre vingt seize pieds (96') et sept pouces (7") de l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue St Claude.

2° Une certaine portion de terre, etc., dans le même district et ilet que les propriétés ci dessus décrites, désignée par la lettre Z sur un plan par D. E. Segners, voyer, daté le 20 janvier 1900, annexé à un acte de vente par Mme E. E. Mouross à Mme C. Rolling, pardevant Michel V. Dejan, notaire, le 22 janvier 1900, laquelle dite portion de terre est désignée par ladite lettre Z est la portion du fond de la portion du lot original No un (1), et mesurant d'après le susdit devis en mesure américaine vingt-quatre pieds (24') sur la ligne parallèle, avec une distance de cent huit pieds (108') de la dite rue St Claude par une profondeur de douze pieds (12') entre lignes égales et parallèles, et courant des dites lignes vers la rue des Remparts. Les bâtisses et améliorations sur la propriété ci dessus décrite, étant désigné par le numéro municipal 1126 avenue Esplanade.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an ou en un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représentée par billets portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation, et vente sans estimation et 5 0|0 de frais d'avocat en cas de procès, pour forcer le payement des billets, et toutes autres clauses usuelles, contenues dans l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'état et de ville de 1906, et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix en partie paiement au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. C. Soniat au frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO,

Encanteur et agent de Propriété Foncière No 318 rue Baronne.

Chas F. Claiborne, avocat.

22 avril—22, 29—mai - 6, 13, 20, 24

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ISAAC W. BOONE.

No 76,633—Cour Civile de District. Division —

LE MARDI, 5 JUIN 1906,

UN COTTAGE SIMPLE,

No 508 RUE N. DAVID.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division —, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 30 avril 1906 et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 5 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 540, borné par les rues David St Louis, Toulouse et l'Avenue Carrollton, désigné par le No 11 sur un croquis annexé et mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue David sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Janvier, notaire. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Miller, Dufour & Dufour, avocats.

4mai—4 6 13 20 27—juin 3 5

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU RECEVEUR.

Par Robert G. Guérard, Encanteur

"ELYSIUM THEATRE"

Devant être vendu à l'enchère publique sur les lieux MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi. Hommes d'affaires entreprenants, gérants de théâtre, club social et organisation ont maintenant l'occasion d'acquérir un théâtre moderne, complètement équipé, construit en 1903, l'intérieur redécoré cette saison, capacité de siège eat de 1367 standing room à peu près 1600, moderne, chauffé en hiver, et rafraichi en été par des éventails électriques

Il sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard, encanteur, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, sur les lieux et sur la scène dudit "Théâtre Elysium" à l'encoignure de l'avenue des Champs Elysées et de la rue Bourgogne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 10 avril 1906 dans l'affaire de P. A. Capdau et autres vs la "Third District Theatre Co. Ltd", No 78,435 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l'autre mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127' 10" 6") de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène, décors, chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Légier, notaire. 10 0|0 de dépôt au moment de l'adjudication

ROBERT G. GUERARD,

Encanteur

W. L. Hughes avocat

E. A. Sauves, receveur.

15 avril—15 22 29—mai 6 13 16